

L'ARCEP a publié lundi 28 septembre le second tableau de bord du très haut débit fixe, présentant des données relatives aux déploiements des réseaux très haut débit fixe en France et à la situation sur le marché de détail au 30 juin 2009.

L'Autorité avait publié le 7 avril 2009 une première édition de ce tableau de bord, relative à la situation au 31 décembre 2008.

Au cours du premier semestre 2009, l'accès au très haut débit fixe a progressé fortement, mais demeure limité en nombre. La France figure d'ores et déjà parmi les pays les plus avancés de l'Union européenne.

Le nombre d'abonnés au très haut débit fixe atteint ainsi 230 000, en progression de 35% par rapport au 31 décembre 2008.

En outre, 650 000 foyers sont éligibles à des offres très haut débit en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) (c'est-à-dire situés dans des immeubles équipés en fibre optique et raccordés au réseau d'au moins un opérateur) soit une progression de 50 % en six mois.

La mutualisation de la fibre optique dans les immeubles, permettant d'accéder à un fournisseur de services autre que l'opérateur d'immeuble, bénéficie à un nombre encore restreint d'abonnés, de l'ordre de 200 (sur 5 000 foyers éligibles). Ce nombre devrait croître très fortement après l'adoption par l'Autorité de son projet de décision relatif aux modalités de l'accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, prévue avant la fin de l'année 2009.